

LéaV - Laboratoire de l'École nationale supérieure
d'architecture de Versailles

Publications du LéaV
Éditions en ligne

3^e séminaire « Ville, territoire, paysage »
ENSA Versailles et ENSP Versailles
Les écoles d'architecture et de paysage dans leur territoire
Actes des journées d'études des 13 et 14 juin 2019

Sous la direction de Roberta Borghi et Stéphanie de Courtois

Architecture, Archéologie, Agriculture. Un workshop
d'initiation au projet de paysage au pied de l'Etna.
Università degli Studi di Catania / École nationale
supérieure de paysage de Versailles

Simona Calvagna et Pierre Donadieu

Pour citer cet article

CALVAGNA Simona et DONADIEU Pierre, « Architecture, Archéologie, Agriculture. Un workshop d'initiation au projet de paysage au pied de l'Etna. Università degli Studi di Catania/École nationale supérieure de paysage de Versailles ». In : BORGHI Roberta et COURTOIS Stéphanie de (dir.), 2022. *Les écoles d'architecture et de paysage dans leur territoire. Actes des journées d'études du 3^e séminaire « Ville, territoire, paysage »* (organisé les 13 et 14 juin 2019), LéaV/ENSA Versailles, mis en ligne le 1^{er} février 2022, p. 93-104.

ISBN : 978-2-9578793-0-4

Architecture, Archéologie, Agriculture

Un workshop d'initiation au projet
de paysage au pied de l'Etna.
Università degli Studi di Catania/
École nationale supérieure
de paysage de Versailles

Simona Calvagna et Pierre Donadieu

L'initiative italienne du *Plan national d'éducation au patrimoine culturel* qui rappelle la *Charte nationale du paysage*. *Éléments pour une stratégie du paysage italien*¹ affirme que « éduquer au paysage signifie renforcer l'identité et le sentiment d'appartenance de la communauté afin qu'elle reconnaisse la valeur de l'extraordinaire patrimoine collectif de notre pays et qu'elle travaille activement à sa protection ». C'est dans ce contexte que l'atelier de projet qui s'est déroulé au printemps 2017 a été conçu et animé.

Organisé dans le cadre d'un cursus principalement consacré aux aspects constructifs et technologiques de l'architecture, il a été pensé comme une initiation au projet de paysage pour des étudiants en architecture et ingénierie des bâtiments, afin d'ouvrir les perspectives de leur formation à l'interaction avec le paysage et aux sollicitations qu'il peut apporter à la conception architecturale. Il s'agissait d'une expérimentation didactique novatrice car elle proposait une démarche transdisciplinaire capable de fournir les compétences transversales – dans le domaine du patrimoine culturel – qui s'intègrent aux connaissances et aux compétences caractérisant le profil professionnel formé (**fig. 1**).

*Le cadre de références : paysage, patrimoine,
communs paysagers*

Deux traités du Conseil de l'Europe (la Convention européenne du paysage de Florence et la Convention de Faro) considèrent le paysage et le patrimoine culturel non pas comme des porteurs de valeurs intrinsèques, mais comme des destinataires de valeurs attribuées en continu par les mécanismes d'identification et d'appartenance au cadre de vie quotidien. Le paysage et le patrimoine « se

contiennent l'un l'autre » : le premier est en fait contenu dans le second, en raison de la forte connotation culturelle et de l'accent mis sur la centralité du regard et de l'action de l'homme ; le premier contient en même temps le second, car il représente dans son ensemble l'héritage d'un entrelacement de processus historico-culturels, environnementaux, territoriaux et sociaux qui fondent les identités locales. Dans un paysage ordinaire, composé avant tout de zones agricoles, mais aussi de villes et de banlieues, émergent les ressources identitaires culturelles et environnementales, qui ne sont plus considérées comme des dépôts isolés, mais comme des événements culturels intimement liés à leur contexte dans une perspective co-évolutive.

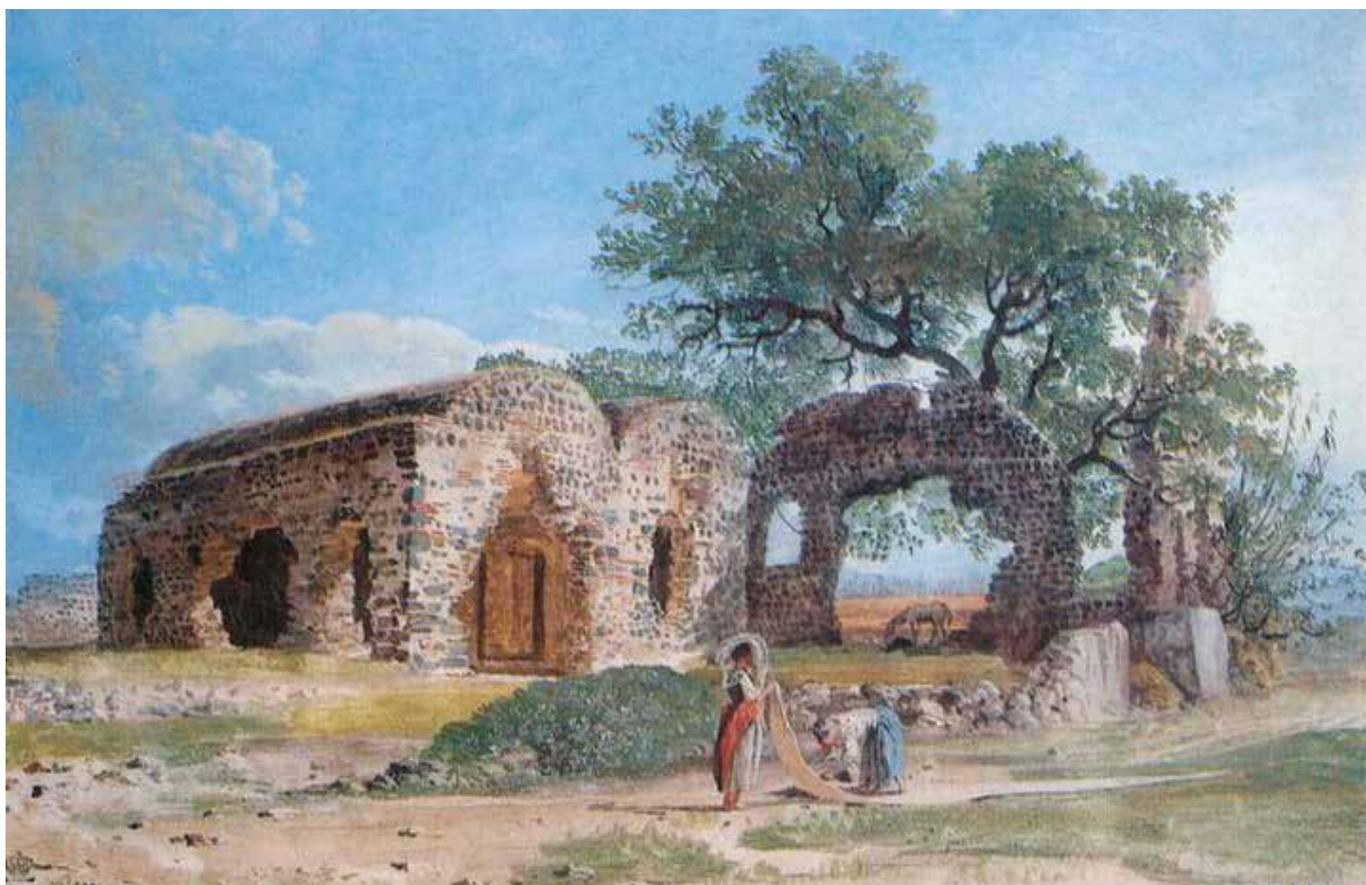
Les paysages conçus comme ressources (physiques ou immatérielles) investies par un système de valeurs historiques, culturelles et identitaires des lieux – c'est-à-dire par des valeurs non liées aux usages ou à l'utilité de la ressource – deviennent ainsi des « biens communs ».

Parler de patrimoine et de paysage en termes de bien commun ne veut pas seulement dire regarder dans le passé, mais signifie également cultiver une vision tournée vers l'avenir. C'est ce que remarque Salvatore Settis, en comparant le bien commun à la *publica utilitas*, l'intérêt général, car il génère également un système de valeurs civiques que chaque génération, pendant des siècles, a remis à la suivante. Ainsi l'idée de paysage « en tant que l'expression de l'histoire humaine dans la diversité de ses aspects » (Settis, 2013, p. 8) est impliquée dans la question des biens communs et entraîne une perspective de transmission de valeurs.

En allant plus loin, un droit fondamental à la qualité du paysage a été affirmé par la *Déclaration de Florence sur le paysage* de 2012 de la part de l'UNESCO, dans laquelle il est dit que « le paysage est un bien commun et le droit au paysage une nécessité humaine ». Considéré comme le droit à un environnement sain et culturellement riche, à un milieu écologiquement complexe où tous les êtres vivants puissent coexister en harmonie, le paysage est défini comme un milieu dynamique qui puisse accueillir et orienter la recherche de la satisfaction des aspirations individuelles et collectives, en rendant effectifs les droits de l'homme (Menatti, 2017).

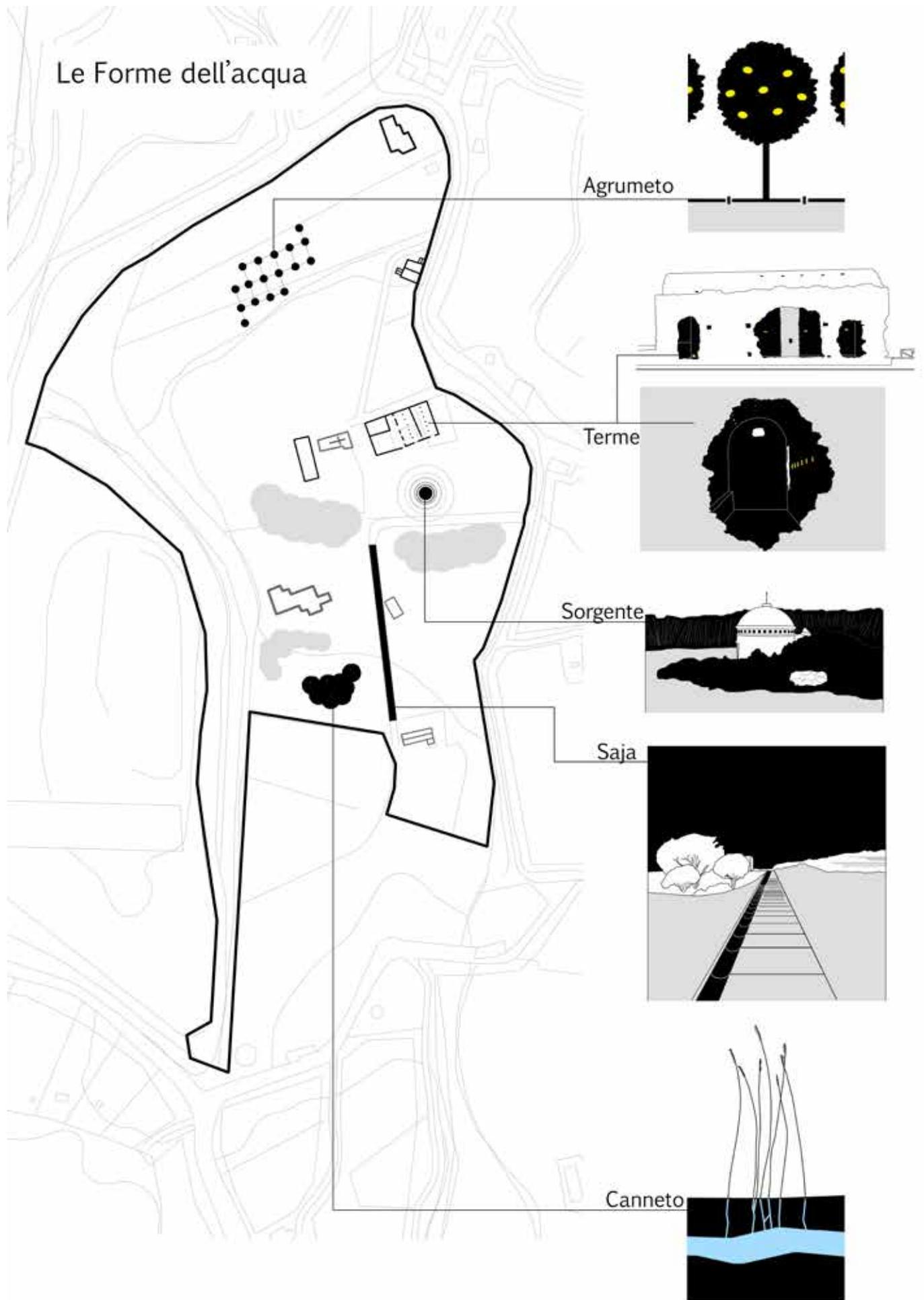


1. Vue du site archéologique de Santa Venera al Pozzo. © Photo Simona Calvagna.



2. Jean Houel, *Le terme sulfuree di Sant'Agata vicino ad Aci*, gouache, dans *Voyage pittoresque des îles de Sicile, de Malte et de Lipari*, vol. II, p. 66.

Le Forme dell'acqua



3. Résultat de l'atelier : Conception graphique représentant les différentes formes de l'eau.

Bien communs paysagers

Dans cette perspective, le projet de paysage est une construction sociale et politique des milieux de la vie humaine et non humaine pour et avec les habitants à plusieurs échelles d'espace et de temps. L'enjeu du projet de paysage est la coproduction des paysages comme milieux de vie qualifiés et souhaités par ses habitants et ses acteurs économiques, avec ou sans les pouvoirs publics. Le projet de paysage est toujours orienté vers la gestion consciente des territoires. Il a la capacité de déclencher ou de réactiver des relations historiques, culturelles, écologiques et fonctionnelles dans les périmètres géographiques considérés. Il tend ainsi à rendre accessibles et exploitables les ressources environnementales et à favoriser l'attribution (ou la redécouverte) de valeurs partagées par une communauté, c'est-à-dire à fabriquer des « biens communs paysagers ». La mise en biens communs relève d'une prise de conscience et de la légitimité sociétale (Donadieu, 2018), en visant à construire une « subjectivité partagée », c'est-à-dire un ressenti individuel d'une reconnaissance collective (Berque, 2006, p. 95-96). Le projet de paysage est donc une intention d'aménagement de l'espace prenant en charge le devenir matériel et immatériel d'un territoire pour améliorer son habitabilité (Donadieu, 2006, p. 85). Il faudra donc savoir quelle combinaison d'actions est nécessaire pour améliorer la qualité locale et globale de la vie et de l'environnement et pour organiser la transition vers un meilleur état futur (Fairclough, 2017). Pour cette raison le projet de paysage peut être considéré comme un outil capable d'articuler le passé et le futur d'un territoire ou d'un site (Donadieu, 2012, p. 141).

Le paysage comme projet

En affirmant que « tout est paysage », la Convention européenne du paysage a promu un important défi culturel, en comprenant le paysage comme projet. Avec une vision dynamique qui réunit des moments qui sont conventionnellement séparés, la protection, la restauration, la gestion et la planification deviennent parties d'une même conception dans laquelle les actions du projet sont définies de manière proactive et pas seulement défensive (Zagari, 2006, p. 30). Il en découle une

notion qui intègre le gouvernement du territoire et la transmission d'un patrimoine : c'est une vision qui peut être décrit par l'oxymore de la conservation inventive, un mode de pensée de l'aménagement de l'espace qui vise à « recomposer le rapport territorialisé de l'homme au monde – son identité – en reliant d'une part le passé et l'avenir, d'autre part la culture, l'écologie et l'économie » (Berque, 2006, p. 50-51).

Le projet de paysage ainsi conçu n'a pas d'échelle spécifique. En Italie comme en France, la pratique du projet a été souvent confondue, comme l'observe Franco Zagari, avec celle de la planification : « Le malentendu le plus récurrent consiste à considérer le projet et la planification comme des actions de même portée mais à une échelle distincte, respectivement détaillée et "à grande échelle". [...] En interaction constante entre la concertation sociale et la planification, le projet participe au processus de transformation du territoire comme une ressource irremplaçable, non pas selon une dépendance causale du général au particulier, mais en absorbant et en restituant l'énergie critique et créative » (Zagari, 2006, p. 31).

Pratiquer la « traversée des échelles » que le paysagiste Michel Corajoud a recommandée à ses élèves permet de « maîtriser, simultanément et dans une même tournure, l'ensemble et le détail, le proche et le lointain » (Corajoud, 2011). De plus, en abordant le paysage comme une expérience sensible, on peut en saisir l'échelle tactile (Lassus, 1994, p. 87-88) et la dimension intangible : le paysage devient vécu, lié à l'expérience (individuelle et collective) d'habiter les lieux, à la perception et à l'interprétation en tant que réalité sensible, en tant que construction symbolique et expression de valeurs identitaires communes.

Pour les architectes, l'approche relationnelle qui en découle est celle d'une architecture durable qui régit les relations qui déforment l'espace même dont l'objet architectural fait partie. Il ne s'agit plus de concevoir pour l'homme en limitant l'impact sur la nature, mais de concevoir pour l'homme et avec la nature, en générant des bénéfices mutuels (Cresci, 2019). Comme le dit Steven Holl : « L'architecture n'est pas tant une insertion dans le paysage qu'un outil pour l'expliquer » (Holl, 1991).

Le projet de paysage est fondé sur la connaissance, qui fait partie intégrante du processus. Bernard Lassus a introduit la notion d'analyse inventive pour affirmer une démarche paysagère où « intervenir n'est pas se juxtaposer à une agglomération d'objets ; c'est par un jeu d'éléments ou de fractions, réinventer le donné dont on fait partie » (Lassus, 1994, p. 100). Le site est le lieu d'une sédimentation d'événements, de transformations, de traces, dont la succession est parfois lisible, parfois non. Les chercheurs et les spécialistes du paysage ont souvent utilisé des métaphores pour décrire et comprendre la stratification complexe du territoire (dont le paysage est une représentation et une manifestation visible). La notion de palimpseste proposé par André Corboz en 1983 s'accompagne de l'idée d'hypertexte : le territoire vu comme une surface dotée d'épaisseur, de matière et de gravité, surchargée de traces et de lectures passées (palimpseste), est interconnecté avec la dimension de l'hypertexte, avec un réseau capable de connecter, de mettre en relation et d'articuler un certain nombre de ressources discrètes et indépendantes, auxquelles l'utilisateur a accès sans hiérarchies imposées et avec la liberté d'improviser des relations entre différents niveaux de sens et d'information (Marot, 2007, p. 121-123). La métaphore du « paysage mille-feuille » de Bernard Lassus nous fait également réfléchir sur la profondeur temporelle du paysage et sur le fait que le projet est toujours confronté, de manière plus ou moins évidente, à la coexistence hétérogène, sur un même lieu, de plusieurs époques tout aussi vivantes (Lassus, 1990). Le paysage devient l'espace où se sédimentent les mémoires individuelles et collectives, contribuant à la construction des identités des lieux (Matteini, 2008). La profondeur historique du paysage s'incarne alors dans une dimension physique et concrète qui, au niveau perceptif, est entrelacée avec la mémoire et les désirs humains individuels et collectifs (Fairclough, 2017).

*Le site archéologique de Santa Venera al Pozzo
et son contexte*

Le site archéologique de Santa Venera al Pozzo à Aci Catena, objet du dispositif de formation, se trouve dans un contexte régional dominé par la présence de l'Etna. Localisé à mi-pente du versant oriental du volcan, surplombant la mer, le site archéologique fait

partie d'un système d'installations anciennes entre la montagne et la mer, dont il est l'exemplaire le plus représentatif. Cette région a été auparavant un magnifique jardin, comme le décrit le géographe français Paul Vidal de La Blache : « Ici, aucune autre industrie n'existe que d'approprier patiemment le sol de lave à certaines cultures, d'y aménager des rigoles, de combiner le mieux possible les bienfaits de l'eau avec ceux du soleil. Ce sont les conditions d'une *huerta* ; et tel est, en effet, le caractère de la façade populeuse que l'Etna présente à la mer. L'homme a profité des eaux qui, de ce côté, sourdent en abondance, pour se tailler sur les flancs du colosse un merveilleux jardin » (Vidal de La Blache, 1901).

Sur un territoire qui descend vers la mer, le travail constant d'une myriade d'agriculteurs a façonné, au fil du temps, le sol volcanique fertile, donnant ainsi vie à un paysage agricole en terrasses fortement consacré aux vergers de citronniers (avec la spécialité du citron *verdello*).

L'agriculture reste encore aujourd'hui un élément caractéristique de cette géographie. Par conséquent, non seulement les vergers pourraient avoir une valeur économique et identitaire, mais ils pourraient également servir de toile de fond à la communauté locale, transformant ainsi le paysage agricole du citron *verdello* en un authentique espace d'agriculture multifonctionnelle (Calvagna, Martelliano, 2016, p. 46-47). Malheureusement les espaces agricoles ont perdu leur force en devenant l'enjeu des conflits entre ville et campagne. Entre les agglomérations alternent les enclaves de terrains agricoles, dont certains à l'abandon et d'autres qui peuvent être qualifiés d'héroïques.

Dans ce contexte, un réseau de chemins historiques relie entre eux anciens bourgs ruraux et sites patrimoniaux en exprimant l'histoire de l'eau et de ses usages. L'orographie particulière du terrain a déterminé la formation d'un bassin hydrographique qui permet à l'eau de s'écouler, à travers des sources naturelles, du plan de la Reitana, en passant par Santa Venera al Pozzo jusqu'à la mer de Capo Mulini. La présence de l'eau donc, sous différentes formes, explique la fréquentation de cette aire depuis la préhistoire. En particulier, la présence d'une source d'eau sulfureuse curative est certainement la principale raison qui a conduit à la construction des thermes romains situés le long de l'ancienne route

qui conduisait de Catane à Messine. Le bâtiment thermal était composé de nombreuses pièces bien conservées, mais il reste aujourd'hui, avec ses salles voûtées et reliées entre elles, équipées d'hypocaustes placés sous les planchers, dont l'un est couvert de mosaïques. Les fouilles archéologiques ont mis en lumière de nombreux fours pour la production de céramique, de nouvelles parties du bâtiment thermal d'époque romaine, et même des traces d'une demeure avec des mosaïques (**fig. 2**).

Le site archéologique a été immortalisé dans une gouache de Jean Houel (publiée à Paris dans le *Voyage pittoresque des îles de Sicile, de Malte et de Lipari* entre 1782 et 1787), ce qui témoigne de son importance dans les itinéraires du Grand Tour et de la fréquentation de la source thermale à cette époque.

Le site, étendu sur neuf hectares, a été néanmoins préservé au cours des dynamiques urbaines d'expansion : les vestiges semblent être blottis dans le paysage agricole des vergers d'agrumes en terrasse et on ne voit pas ou peu l'urbanisation tout autour. Le site est très peu fréquenté par les habitants des communes environnantes et, malgré son importance historico-culturelle, n'est pas indiqué dans les circuits touristiques. Il n'est pas accessible par les transports en commun et n'est pas doté d'équipements pour accueillir les visiteurs. Ce sont les principaux problèmes de la valorisation de ce patrimoine public.

L'atelier pédagogique. Méthodologie et résultats

Méthodologie

L'atelier, conçu comme une expérience immersive et intensive, est un dispositif de courte durée (une semaine) dans le cadre des activités d'un studio d'un semestre. L'objectif de l'atelier était de présenter aux étudiants les enjeux du projet de paysage et sa dimension complexe et interdisciplinaire. L'initiation a consisté, d'une part, à fournir aux étudiants les moyens de construire un vocabulaire commun entre les différents champs d'intérêt impliqués dans le projet de paysage : agriculture, écologie, archéologie, aménagement, architecture, etc. ; d'autre part, à expérimenter directement, sur le terrain, l'intérêt d'un projet de paysage, les principales problématiques qui le fondent et la complexité transdisciplinaire qui l'enrichit. Maîtriser la traversée des

échelles, s'immerger dans la dynamique du monde agricole, coordonner les différentes contributions disciplinaires dans une vision globale du projet, sont parmi les principales compétences qu'il était important de mobiliser durant l'atelier.

Il s'est déroulé après un encadrement théorique dans lequel des références et des éléments de réflexion ont été fournis. Il a été suivi par le développement d'un projet à l'échelle architecturale qui s'est nourri de l'expérience intensive menée sur le terrain pendant l'atelier.

Les activités de conception ont été précédées d'un repérage collectif avec la participation d'acteurs locaux et d'une journée d'étude avec des experts de diverses disciplines ; elles ont ensuite été ponctuées de courtes interventions (trois petits séminaires de trente minutes) pour fournir des outils opérationnels interdisciplinaires.

Dans l'approche proposée, le paysage a été abordé comme une expérience sensible. L'arpentage du site a permis d'aller à la recherche des « caractères perceptibles » – évoqués par la CEP – capables de fabriquer l'identité et la singularité du lieu. D'un point de vue opérationnel, il a été fait référence à l'expérience des atlas de paysage en France et des catalogues du paysage de Catalogne (Nogué, 2017, p. 222-257). Le projet a ainsi visé à transformer la reconnaissance partagée de ces caractères (la subjectivité partagée citée plus haut) en concepts fédérateurs pour la reconquête et la réorganisation du site à plusieurs échelles d'espace et de temps. L'objectif a été de fabriquer avec le projet des *narrative commons*, capables de construire une nouvelle narration impliquant les caractères du site qui devient, à son tour, un lieu de mémoire (Donadieu, 2016, p. 37).

On a tenté d'interpréter le site archéologique, en oubliant pour un instant sa valeur patrimoniale et en recomposant les traces de l'histoire dans un récit qui comprend toutes les composantes du paysage. En effet, on sait maintenant que la muséification du territoire dans ses éléments d'importance patrimoniale n'est pas efficace, car elle n'arrive pas à rétablir les relations avec la communauté locale qui sont indispensables à la re-signification de ce même patrimoine. Comme indiqué plus haut, une action d'appropriation sociale est nécessaire pour que ces patrimoines soient compris, de manière partagée,

comme des biens communs. À cette fin, nous sommes partis de leur redécouverte sensible, en réactivant les relations avec le contexte environnemental qui les accueille et avec les autres composantes qui déterminent les traits distinctifs du paysage dans son ensemble.

La question centrale de l'atelier pédagogique était : comment élaborer un projet de valorisation d'un site archéologique public localisé dans un territoire périurbain au pied de l'Etna, entre mer et montagne ?

Les différentes étapes du processus développé ont été : comprendre l'évolution des paysages périurbains ; imaginer le futur du site (avec des hypothèses réalistes, mais aussi des utopies) ; décrire le futur (invention de nouvelles narrations, à plusieurs échelles d'espace et de temps) ; identifier les parties prenantes et comprendre comment elles peuvent travailler ensemble.

Résultats

Les étudiants, à travers une immersion sensible (des promenades attentives) dans le site, et en oubliant les savoirs scientifiques, ont essayé de s'appropriier (symboliquement) les lieux à la recherche d'une connaissance personnelle ; ensuite ils ont associé, à cette approche sensible, l'étude des éléments physiques et des documentations techniques pour définir l'ensemble du cadre géographique, territorial, environnemental et patrimonial en question ; finalement, ils ont amorcé une écoute des parties prenantes du site (agriculteurs, archéologues, élus) afin de caler les prévisions du projet sur les aspirations réelles de la communauté.

Le projet a été compris par les étudiants comme un récit qui décrit le devenir du site. Lié d'une manière intime à sa connaissance personnelle, il n'a pas été conçu comme un geste isolé qui imprime des nouvelles formes sur le territoire, mais plutôt comme un outil de reconquête des lieux, de réorganisation, de découverte du plaisir collectif d'habiter quelque part. Cela a fait découvrir aux étudiants, d'une manière heuristique, que le programme était déjà contenu dans le site, et que le projet devait chercher à trouver le sens commun du paysage, à partager par tous les acteurs. Les analyses menées ont mis en évidence que le dialogue entre les vestiges et les vergers, en relation avec la morphologie des terrasses qui

descendent vers la mer, pouvait être un caractère dominant à valoriser. Certains étudiants ont été frappés par les différentes manières dont l'eau manifeste sa présence sur le site : des odeurs de la source d'eau sulfureuse aux grandes surfaces colonisées par les roseaux (*Phragmites australis*), des traces de canaux entrelacées avec les terrassements, aux vestiges des anciens thermes romains (fig. 3).

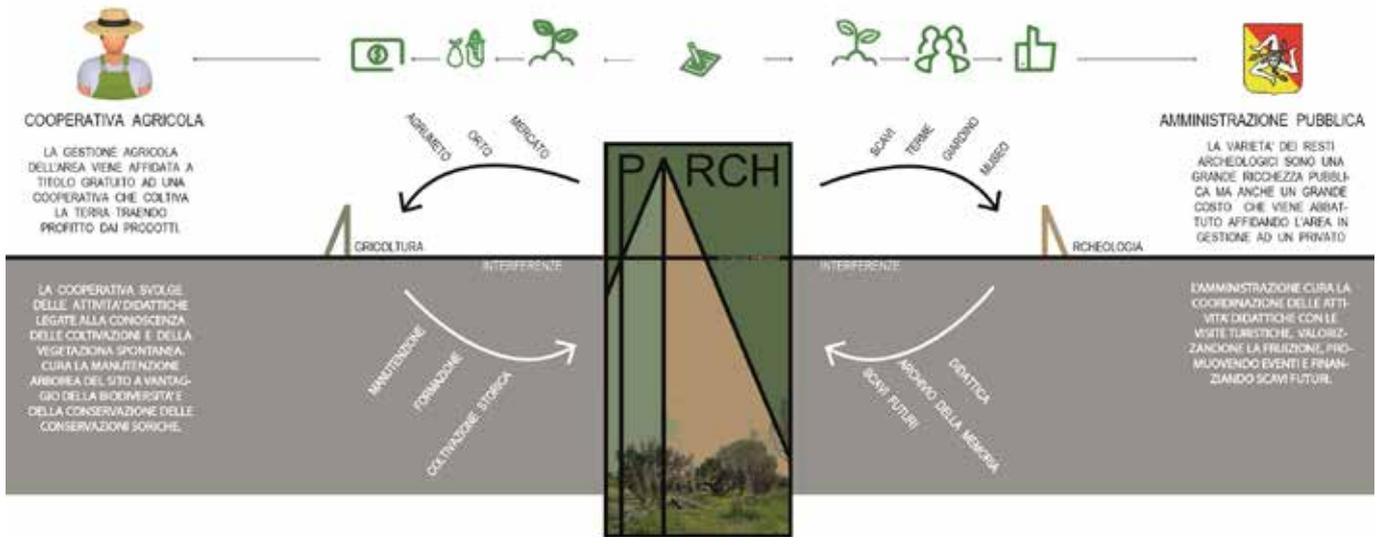
Enfin, un autre trait constant est que le site semble hors du temps : l'ambiance qu'on y trouve est la même que celle représentée dans la gouache de Jean Houel, même si certaines interventions récentes (amphithéâtre, toiture des anciennes sources) risquent de la compromettre.

Les étudiants, organisés en groupes, sur la base des sollicitations qui ont émergé lors de l'arpentage du site, ont travaillé sur trois thèmes fédérateurs : la campagne, l'eau et le temps. Un quatrième groupe a envisagé un cadre de réalisation. Chaque thème a été développé comme une voix du récit choral, élaboré à l'aide de textes, images, dessins et maquettes. Chaque jour de travail s'est terminé avec un exposé collectif, pendant lequel les étudiants ont été appelés à recentrer leurs idées sur des questions précises qui leur ont été posées.

Sur la thématique de la campagne, l'idée de récupérer l'ancien verger d'agrumes abandonné et de reprendre l'ancienne culture de la vigne sur les terrasses, en introduisant des systèmes d'entretien alternatifs et en maintenant l'équilibre des écosystèmes présents, fait partie d'une stratégie générale de réintégration du site archéologique dans son contexte en tant que fournisseur de services écosystémiques pour la communauté. En complément, l'ambiance de la campagne, qui qualifie le site aujourd'hui, suggère d'éventuelles activités de réappropriation par la mise en place d'ateliers éducatifs avec les écoles et de marchés de produits agricoles locaux.

Le travail sur le thème de l'eau a insisté sur la dimension synesthésique du paysage. Outre le repérage et la mise en valeur des traces des anciennes voies d'eau, le projet a proposé la réalisation de dispositifs pour favoriser l'expérience multisensorielle de l'eau et la valorisation des panoramas à travers un nouveau système de chemins sur les terrasses cultivées. Le temps a été abordé selon deux perspectives : le temps

COLTIVIAMO LE ROVINE



4. Résultat de l'atelier : schéma du protocole de collaboration entre la coopérative agricole et l'administration publique et photomontage du possible marché de produits agricoles locaux dans le site.



5. Photomontage prospectif représentant la devise « Cultivons les ruines » (résultat de l'atelier) et perspective des terrasses réaménagées pour l'usage des visiteurs (résultat du studio de projet ultérieure).

de l'histoire et le temps de la nature. Les vestiges, comme les folies d'un jardin romantique, prennent la fonction d'une machine à remonter le temps, évocatrice de la dimension historique du lieu, et d'un instrument de perception, pour capter le regard au loin. De nouvelles folies sont ajoutées afin de souligner les caractéristiques du temps présent, ou du temps de la nature : le changement des saisons, ou des heures de la journée, ou encore les différentes conditions météorologiques.

Le futur parc imaginé et sorti de l'atelier superpose les différents récits (de la campagne, de l'eau et du temps) à travers la définition d'un cadre politico-économique permettant de réunir toutes les suggestions : le quatrième groupe d'étudiants a réfléchi sur l'hypothèse de faire gérer le site archéologique par une coopérative agricole qui devrait assurer la production et en même temps ouvrir aux visiteurs le site archéologique. Sous la devise « Cultivons les ruines », un protocole de collaboration a été développé entre la coopérative agricole et l'administration publique à travers lequel un processus d'économie circulaire est réalisé. Les agriculteurs obtiennent gratuitement la gestion du site, ils le cultivent en respectant la biodiversité et la préservation des vestiges historiques, tirent profit des produits et s'engagent dans des activités éducatives pour la collectivité ; d'autre part, l'administration publique obtient la gestion d'un site patrimonial réduisant les coûts et gagnant la possibilité de concentrer ses efforts sur la promotion du tourisme et les activités de fouilles et de recherche. Des tentatives ont été faites pour pousser la vision vers des scénarios à la limite de l'utopie : pourquoi cultiver seulement à côté des ruines, et non à l'intérieur aussi (**fig. 4 et 5**)?

La confrontation avec les parties prenantes a été considérée dès le départ comme une étape essentielle du processus. Plusieurs acteurs ont été invités à la visite initiale du site et à participer également aux journées de travail et au jury final, mais la participation n'a pas été significative.

Conclusions et perspectives

L'atelier a été imaginé comme un outil ouvert : en perspective, si un processus d'implication des communautés locales démarrait, le travail effectué pendant l'atelier pourrait être considéré comme la première étape d'un chemin pour générer des

communs paysagers. Le site archéologique, dans la proposition collective issue des travaux, est loué à une coopérative d'agriculteurs qui s'occupe de le rendre productif – en assurant la compatibilité de la production avec la présence de visiteurs – et redevient vivant et accessible à ceux qui le désirent. Les caractères singuliers des lieux sont mis en valeur (l'eau, les vergers en terrasses, les ruines) avec un aménagement qui tend à les mettre en scène, avec l'introduction d'éléments nouveaux, si nécessaire, qui aident à mieux faire comprendre le récit global de ce paysage.

L'ensemble des acteurs de la gouvernance de ce projet apparaît comme gagnant : les pouvoirs publics arrivent à gérer et à rendre accessible le patrimoine local sans frais supplémentaires ; la coopérative agricole obtient sa rentabilité économique grâce à une approche multifonctionnelle de l'agriculture visant la production de biens agricoles et de services à la communauté (ateliers didactiques, manifestations, rencontres, etc.) ; de leur côté, les habitants profitent d'un lieu accessible aux paysages révélés, où le charme du passé est ajouté à l'existence de services écologiques provenant de l'agroécosystème où ce patrimoine est pris en compte (Paba, 2015).

L'atelier a montré ainsi que le paysage peut faire entrer en synergie la conscience du patrimoine (dans ce cas la mémoire du site) et l'agriculture, en déclenchant des bonnes pratiques pour mieux habiter le territoire. L'agriculture devient actrice de la jouissance d'un bien archéologique, en résolvant les problèmes de sa gestion et de l'ouverture au public, dans une optique de gouvernance partagée du territoire.

Une limite de cette expérience a été l'implication des acteurs locaux et des habitants : il n'y a pas eu une grande participation des élus, des habitants et des agriculteurs aux activités de l'atelier, ni à l'exposé final. Les résultats auraient dû être soumis à leur évaluation, mais cette tâche n'a pas abouti. L'atelier aurait ainsi pu alimenter, en outre, un dialogue entre les acteurs qui s'occupent de la protection du site (Soprintendenza, Polo Museale Regionale) et qui y mènent des activités de recherche isolées les unes des autres (CNR, INGV, université).

Enfin, l'approche relationnelle du projet a favorisé la reconstruction d'un récit historique du territoire qui ne se limite pas à une succession linéaire et

diachronique des événements mais tend vers une lecture interprétative systémique et complexe, à la recherche de l'intangible archéologique, c'est-à-dire de ces connexions qui relient un bien de mémoire à ses utilisateurs, aux manières de l'utiliser, à la culture et à la société qui l'ont généré (Martelliano, 2014, p. 173-174).

On a compris que les paysages de l'archéologie ont une place de choix dans la question des biens communs paysagers. Puisqu'ils sont l'expression concrète d'époques historiques passées, ils peuvent devenir des centres territoriaux d'accumulation de valeurs et de sens pour la réactivation de processus d'appropriation et de développement local, à travers un projet qui combine la transmission du patrimoine avec la recherche du bien-être de la communauté concernée.

Notes

1. https://www.beniculturali.it/mibac/multimedia/MiBAC/documents/1521021831506_Carta_nazionale_del_paesaggio_MiBACT_Osservatorio_nazionale_paesaggio.pdf (ultimo accesso: 11 marzo 2021)

Bibliographie

- BERQUE, Augustin (dir.), 2006. *Mouvance II, 70 mots pour le paysage*. Paris : Ed. de la Villette.
- BERQUE, Augustin, CONAN, Michel, DONADIEU, Pierre, LASSUS, Bernard, ROGER, Alain, 1999. *Mouvance. Cinquante mots pour le paysage*. Paris : Éd. de la Villette.
- CALVAGNA, Simona, MARTELLIANO, Vito, 2016. A Landscape Plan for the Reconciliation between Urban and Agrarian Landscape on the Slopes of Mount Etna Volcano. In : *Tasting the landscape*, Turin, 20-22 avril 2016. Florence : Edifir, p. 46-47.
- CORAJOURD, Michel, 2000. Le projet de paysage : lettre aux étudiants. In : *Le jardinier, l'artiste et l'ingénieur*. Paris : Éditions de l'Imprimeur, p. 37-50.
- CRESCI Paolo. « Projeter per uomo e natura », In : *Domus EcoWorld*, Annexe à *Domus*, n°1038, septembre 2019, p. 7-8.
- CORBOZ, André. « Il territorio come palinsesto », In : *Casabella*, n°516, 1985, p. 22-27.
- DONADIEU, Pierre, 2012. *Sciences du paysage*. Paris : Ed. Lavoisier.
- DONADIEU, Pierre, 2016. Landscape Architecture to Morrow: a Democracy of Landscape Commons? In : *Tasting the landscape*, Turin, 20-22 avril 2016. Florence : Edifir, p. 36-37.
- DONADIEU, Pierre. « La construction contemporaine des communs paysagers agriurbains », in *Les Carnets du paysage*, n. 33, printemps 2018. Arles/Versailles : Acte Sud/École nationale supérieure de Paysage, p. 121-129.
- FAIRCLOUGH, Grahal. « Essentially Cultural : Perspectives on Landscape from Europe », In : *Landscape Journal*, 35:2, 2017.
- HOLL, Steven, 1996. *Anchoring*. New-York : Princeton Architectural Press.
- LASSUS, Bernard. « Paysages à feuilleter ». In : JEUDY, Henri-Pierre (dir.), 1990. *Patrimoines en folie*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. p. 235-248.
- LASSUS, Bernard. « L'obligation de l'invention. Du paysage aux ambiances successives », In : BERQUE, Augustin (dir.), 1994. *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Champ Vallon : Seyssel. p. 87-88.
- MAROT, Sébastien. « Metaphors », in COLAFRANCHESCHI Daniela (dir.), 2007. *Landscape + :100 words to inhabit it*. Barcelone : Gustavo Gili.
- MARTELLIANO, Vito. « La riterritorializzazione della scoperta archeologica. Dal bene memoria alla relazione memoria », In : CAPUANO Alessandra (dir.), 2014. *Paesaggi di rovine paesaggi rovinati. Landscapes of ruins ruined landscapes*. Macerata : Quodlibet.
- MATTEINI, Tessa. « Paesaggi del tempo. Identità e memoria nel Progetto di paesaggio », In : CILLO, Biagio (dir.), 2008. *Nuovi orizzonti del paesaggio*. Florence : Alinea. p. 97.
- MENATTI, Laura. « Landscape : from common good to human right », In : *International Journal of the Commons*, Vol. 11, n°2, 2017, p. 641-683.
- NOGUÉ, Jean, 2017. *Paesaggio, Territorio, Società Civile. Il senso del luogo nel contemporaneo*. Melfi : Libria.
- PABA, Giancarlo. « Dialogo tra natura e cultura nei bordi della città », In : GISOTTI, Maria Rita (dir.), 2015. *Progettare parchi agricoli nei territori intermedi. Cinque scenari per la piana fiorentina*. Florence : Firenze University Press.
- SETTIS, Salvatore, 2013. *Il paesaggio come bene comune*. Naples : La scuola di Pitagora.
- UNESCO. *Florence Declaration on Landscape, Final Declaration of the UNESCO International Meeting on « The International Protection of Landscapes »*. Florence 2012.
- VIDAL DE LA BLACHE, Paul. « La végétation, les cultures les populations sur les flancs de l'Etna », in OLIVIER, Louis (dir.), 1901. *En Sicile, guide du savant et du touriste*. Paris : Flammarion. p. 103-124.
- ZAGARI, Franco. « Il 'quid' del progetto di paesaggio », In : PRIORE, Riccardo (dir.), *Convenzione*

Europea del Paesaggio. Il testo tradotto e commentato,
Reggio Calabria : Centro Stampa d'Ateneo Edizioni,
2006.

*Tasting the landscape. Actes du 53° Congrès interna-
tional de l'IFLA, Turin 20-22 avril 2016, Florence :*
Edifir, 2016.

Mots-clefs : agriculture, projet de paysage, expé-
rience immersive et sensible, politique publique.